



Ouverture des négociations GPEPP **FO rappelle qu'il ne faut pas oublier les** **« Pays de la Loire » et « Centre - Val de Loire »**

Voici 2 ans, quand l'accord RCC a été signé le 7 mai 2019, il était clair que l'engagement d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences constituait une étape essentielle. Celle-ci devait voir le jour rapidement : cela faisait clairement partie des revendications de Force Ouvrière en 2019. Depuis, la crise sanitaire puis d'autres négociations sont passées par là, et nous voilà aujourd'hui, en juin 2021 avec l'ouverture de ces travaux. Nous sommes donc en attente, et serons particulièrement attentifs à la façon dont ils colleront à notre réalité.

Cette GPEC, devenue GEPP dans la loi (gestion des emplois et des parcours professionnels), prend à France TV un nom qui est un mix des deux : « gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels », ce qui exprime parfaitement l'objet des travaux que nous allons engager.

Quelle sont les besoins de l'entreprise ? Quels sont les métiers en tension ? Ceux dont les effectifs sont trop nombreux par rapport à nos besoins ? Ceux dont les effectifs ne sont pas assez nombreux ? Quelles reconversions possibles ? Voilà toute une série de questions auxquelles cet accord devra répondre.

Et parmi ces secteurs où les effectifs ne sont pas assez nombreux pour remplir leurs missions de service public comme il se doit, il y a deux directions régionales du réseau France 3 (« Pays de la Loire » et « Centre Val de Loire »), issues d'un découpage peu rationnel, et de ce fait, trop petites pour assurer à elles seules les mêmes missions que leurs voisines beaucoup plus importantes et mieux dotées. Par accord, concernant les « Pays de la Loire », la Direction a reconnu que régler cette problématique constituait une des priorités (parmi d'autres) de cette GPEPP. N'oublions pas que, suite à ce que l'on peut qualifier comme étant une malfaçon dans la mise en place du réseau France 3 actuel, cette situation perdure depuis près de 4 ans et demi : l'attente des personnels est donc forte, et l'espoir qu'ils mettent dans les travaux que nous allons engager est très intense.

Bien évidemment, FO est conscient que le besoin de l'entreprise va bien au-delà de cette seule problématique, et nous serons au rendez-vous pour tout traiter.

Paris, le 11 juin 2021